

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 MARS 2026

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 27 février 2026, s'est réuni le vendredi 06 mars 2026 à 20h00, à la mairie, en séance ordinaire publique, sous la présidence de M. David DUPUIS, Maire de Férolles.

Présents : M. BOITARD J.F., Mme COUANNAULT S., M. LEBOEUF A., M. MANTEAU N., Mme MOIZARD D., Mme POPLAIN S., M. SIRE C., M. SORET R., Mme VACQUEREL A.

Absents : M. BRILLANT P. qui a donné pouvoir à M. SORET R. ; Mme JANVRIN A.M. qui a donné pouvoir à Mme POPLAIN S. ; M. LELIEVRE P.E. qui a donné pouvoir à M. LEBOEUF A. ; M. SIRE C. qui a donné pouvoir à Mme COUANNAULT S. ; Mme THEBAULT S. qui a donné pouvoir à Mme VACQUEREL A.

Le quorum étant atteint (article L. 2121-17 du CGCT), le Conseil Municipal peut délibérer.

M. Arnaud LEBOEUF est nommé Secrétaire de séance.

Le compte rendu du 06 février 2026 est approuvé à l'unanimité.

Approbation de l'ordre du jour modificatif à l'unanimité

EAU POTABLE

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025

M. le Maire propose d'affecter les résultats anticipés à l'appui de la balance certifiée du comptable public comme suit :

- 58 389,66 € en report à nouveau à la section d'investissement.
- 285 635,87 € en report à nouveau à la section de fonctionnement.
- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte cette proposition.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

M. le Maire propose de voter le Budget Primitif 2026 dans lequel sont intégrés les excédents de l'année 2025. Chaque rubrique est analysée et expliquée.

- Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le Budget Primitif du service Eau potable 2026 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 66 098,47 € pour la section d'investissement et à la somme de 355 209,64 € pour la section de fonctionnement.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025

M. le Maire propose d'affecter les résultats anticipés à l'appui de la balance certifiée du comptable public comme suit :

- 48 715,80 € en report à nouveau à la section d'investissement.
- 147 867,20 € en report à nouveau à la section de fonctionnement.
- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte cette proposition.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

M. le Maire propose de voter le Budget Primitif 2026 dans lequel sont intégrés les excédents de l'année 2025. Chaque rubrique est analysée et expliquée.

- Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le Budget Primitif du service Assainissement collectif 2026 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 130 092,00 € pour la section d'investissement et à la somme de 285 157,46 € pour la section de fonctionnement.

COMMUNE

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025

M. le Maire propose d'affecter les résultats anticipés à l'appui de la balance certifiée du comptable public comme suit :

- - 68 219,10 € en report à nouveau à la section d'investissement.
- 448 381,52 € en report à nouveau à la section de fonctionnement.
- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte cette proposition.

VOTE DES TAUX DE FISCALITÉ 2026

Après avis de la Commission des Finances, M. le Maire propose de maintenir le taux des taxes directes pour l'année 2026, comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 43,50 %,
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 35,76 €,
- Taxe d'habitation : 12,70 %,
- Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :
 - valide ces taux,
 - charge Monsieur le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux,
 - charge Monsieur le Maire de transmettre l'état 1259 complété à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

M. le Maire propose de voter le Budget Primitif 2026 dans lequel sont intégrés les excédents de l'année 2025. Chaque rubrique est analysée et expliquée.

- Le Conseil Municipal vote, à l'unanimité, le Budget Primitif du budget principal 2026 qui s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 202 314,00 € pour la section d'investissement et à la somme de 1 061 653,52 € pour la section de fonctionnement.

AFFAIRES DIVERSES

M. le Maire énumère les derniers travaux réalisés par l'agent technique :

- Réparation d'un avaloir d'eau pluviale sur le parking de l'école.
- Pose de panneaux de signalisations verticales en remplacement d'équipements vétustes.
- Rebouchage de nids de poule sur les voiries.

M. le Maire informe qu'un devis a été validé auprès de l'entreprise ENROPLUS pour 17 tonnes d'enrobés à chaud pour la réfection des « nids de poule » sur les routes communales.

QUESTIONS DIVERSES / VIE COMMUNALE/ ACTUALITÉ DES COMMISSIONS

M. Nicolas MANTEAU fait part de sa participation à la commission voirie de la CCL et demande si le tableau concernant le fauchage leur a été retourné. Il fait un retour sur les travaux des enrobés projetés réalisés et précise que la rue Verte a été faite.

Il informe que les balises dangers sont à terre rue de Chailleuse.

M. Arnaud LEBOEUF indique qu'à la suite de la rencontre avec les transports scolaires REMI, le parcours du bus a été modifié afin d'éviter les manœuvres dangereuses.

M. Rémi SORET fait part de sa participation à la réunion du Syndicat Intercommunal d'Assainissement (SIA) concernant le vote du budget primitif 2026.

Mme Sylvie POPLAIN annonce le retrait de la commune de Jargeau de la convention collective avec C2S. Cette dernière souhaite établir une convention individuelle incluant la mise à disposition des locaux à l'association.

Fin de séance à 21h10